

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 04 février 2015**

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire

L'an deux mille quinze, le quatre février à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-six janvier, se réunit en session ordinaire, salle des commissions n°2, au Conseil Général de la Haute-Vienne à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 09 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Pierre LEFORT	Conseiller Général Haute-Vienne
Mr Jacques DESCARGUES	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin de Brive
Mr Christian HANUS	Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Mme Nicole GLANDUS	Adjointe au Maire à la Ville de Limoges
Mr Michel JAULIN	Vice Président de l'Agglo de Tulle

Sont excusés :

Mme Guilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Conseil Général de la Creuse
Mr Christian PRADAYROL (et son suppléant)	Conseiller Communautaire Agglo Bassin de Brive
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia)	Vice Président de l'Agglo du Grand Guéret

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

- Résultats 2014 :

Au vu du compte administratif provisoire de l'exercice 2014, le syndicat Mixte DORSAL présente un **résultat excédentaire** tant sur la section de fonctionnement que sur la section d'investissement.

La section de fonctionnement dégage un excédent d'environ 281 000 €.

Ce report comprend le report des exercices antérieurs à hauteur de 214 900 € à fin 2013. Ce qui sous-entend un excédent de 66 100 € sur l'exercice 2014.

Cet excédent permet au syndicat d'augmenter son fonds de roulement et de donner ainsi une marge supplémentaire qu'il conviendra de préserver pour une meilleure gestion du syndicat.

Quant à la **section d'investissement**, elle dégage un **excédent d'environ 9 millions d'euros** en résultat cumulé à fin 2014 (pour rappel, il était d'environ 4 millions à fin 2013).

Ce résultat est dû à l'encaissement de recettes supérieures aux dépenses d'investissement (en 2014, 2.3 M€ de factures ont été acquittées et 7 M€ de subventions encaissées). Les dépenses se feront plus nombreuses en 2015 et l'équilibre sera alors régularisé.

- Orientations 2015 :

Fonctionnement :

Les charges de personnel seront calculées pour 3 postes à temps complet sur une année entière (ingénieur principal / rédacteur / emploi d'avenir) et pour **1 poste** (technicien) sur **11 mois**. A noter que le **poste de technicien** ne sera pourvu qu'à compter du 2 février et que l'**aide d'Etat** pour l'emploi d'avenir sera maintenue à hauteur de 75% pour l'emploi d'avenir.

Les prestations de service extérieures devraient se maintenir en 2015 selon les mêmes besoins qu'en 2014 (technique, financier, juridique et communication).

Une dépense complémentaire liée à la conception d'un **nouveau site internet** est à prendre en compte pour l'élaboration du budget (environs 12 000 €). Il convient de rappeler que l'hébergement du site est assuré par les services de l'Université à titre gracieux.

En termes de communication, DORSAL prévoit également un partenariat avec le Conseil de gestion du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse dans le cadre de son appel à projets « Education populaire par et pour les jeunes : pratiques numériques, lieux innovants, médias de jeunes ». Un projet webTV Vidéo devra être réalisé par les lycées volontaires et les 6 meilleurs projets seront récompensés par la réception d'un pack du meilleur reporter. Ce partenariat sous-entend une participation de DORSAL à hauteur de 5 200 € TTC.

Un **sixième marché subséquent** dans le cadre de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage retenue par Dorsal est envisagé. Il porterait sur plusieurs objets pas encore vraiment définis.

Pour rappel, les cinq premiers marchés subséquents ont été financés uniquement par la Région sur ses fonds propres et éventuellement complétés par des fonds européens.

Pour les futurs marchés, la Région souhaite que la clef de répartition des dépenses soit débattue lors du présent débat d'orientation budgétaire.

Par ailleurs, dans le cadre du **SDAN pilote**, il est proposé de maintenir l'aide à l'installation de liaisons haut-débit par satellite. L'enveloppe prévisionnelle de départ qui était de 100 000 euros financés par la Région et les Départements dans le cadre de leur participation au SDAN pilote, n'a été utilisée qu'à hauteur de 10 837 € sur 2014.

Il est aussi proposé de prévoir une **enveloppe d'environ 25 000 €** pour l'achat de données d'informations préalables susceptibles d'être commandées à Orange ou ERDF pour la bonne exécution des travaux relatifs au SDAN.

Par ailleurs, et comme les autres années, il convient d'inscrire les **intérêts des trois emprunts** contractés par le Syndicat (environ 59 000 €).

Au vu de la trésorerie de DORSAL et du calendrier de déploiement des travaux, il n'est pas envisagé, en ce début d'exercice, de recourir à une ligne de trésorerie sur l'exercice 2015.

Le budget 2015, tout comme le budget 2014, tiendra compte de recettes supplémentaires issues des **contributions pour frais de fonctionnement des EPCI** retenus dans le cadre du SDAN pilote. En 2014, 55 000 € ont été mandatés sur 90 000 € inscrits au budget (toutes les conventions avec les EPCI n'ont pu être signées avant fin 2014). En 2015, environ 53 000 € pourront être inscrits au BP.

Le solde des contributions ne pourra être appelé qu'à l'issue des travaux (environ 90 000), il concernera le budget 2016.

A l'examen de la section de fonctionnement, **aucune augmentation des contributions** des collectivités membres ne sera demandée sur l'exercice 2015.

Investissement :

En 2015, la majeure partie des **travaux liés au SDAN pilote** vont être réalisés. Ils devraient s'achever au cours du premier semestre 2016.

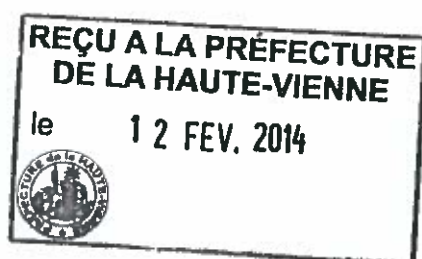
Au vu des plans de financement qui ont été votés en 2014, un tableau récapitulatif des travaux réalisés et à venir sera présenté lors du vote du budget.

A prévoir également, en section d'investissement, le **capital des emprunts en cours** à hauteur de 145 000 €.

Amortissement :

Les amortissements liés aux travaux réalisés en 2014 devront faire l'objet d'une augmentation sur l'exercice 2015 sans toutefois générer des incidences fortes sur l'équilibre budgétaire.

Après avoir débattu, les membres du Comité Syndical décident, à l'unanimité de prendre acte du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2015 et d'autoriser le Président à préparer le budget primitif 2015 selon les orientations définies ci-dessus.



Fait à Limoges, le 04 février 2015

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

